

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice



PRESIDENCE DU FASO

Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales
CAPES



01 BP 1919 Ouagadougou 01

Tél. 25 37 43 55/78/79

Site web : www.capes.bf

NOTE DE CONJONCTURE

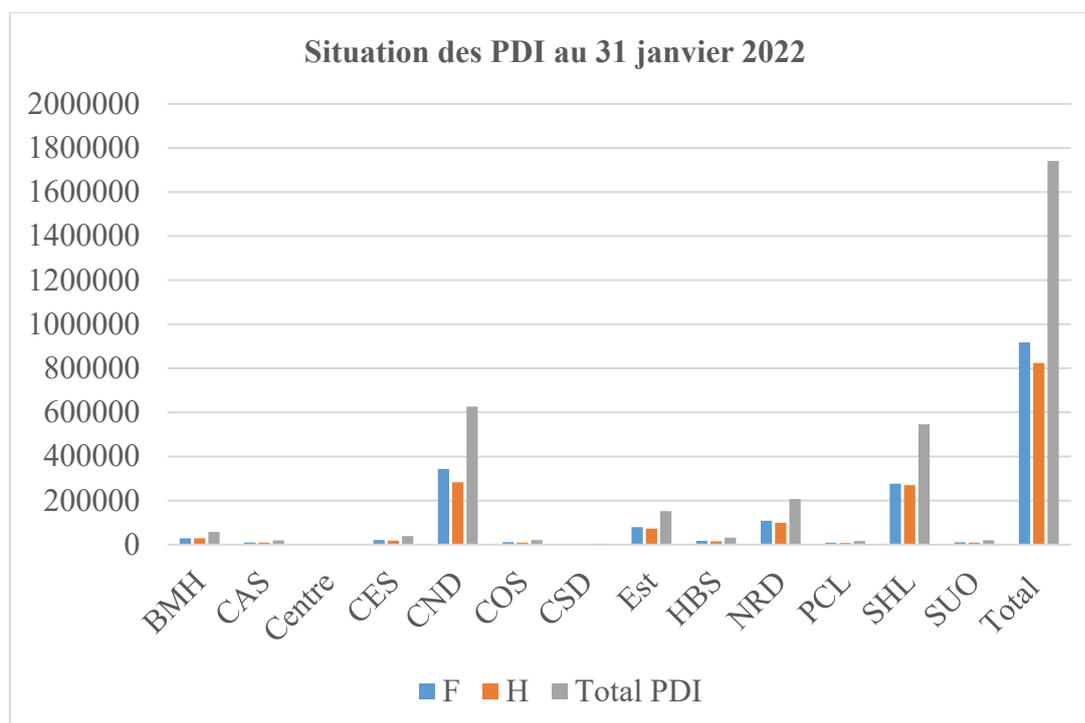
Sauvegarde de l'intégrité et restauration socioéconomique des personnes déplacées internes au Burkina Faso



Mars 2022

I. Contexte et justification

Une nouvelle ère d'atrocités s'est installée au Burkina Faso depuis janvier 2016. La psychose, les exactions de toutes natures, les tortures, les humiliations, les dégâts divers, les pertes en vies humaines, etc. n'ont cessé d'envenimer le quotidien des Burkinabè depuis lors. En 2019, un nouveau corollaire de cette calamité apparut : il s'agit du déplacement en masse des populations fuyant toutes ces atrocités et leur installation dans des villes plus sécurisées à l'intérieur du pays. Appelées personnes déplacées internes (PDI), leur nombre n'a cessé de croître. Au départ sporadique dans les villes de Kaya, de Ouagadougou, de Ouahigouya, de Fada en environnant, en mars 2022, toutes les treize régions regorgent des sites d'accueil des PDI. La situation à la date du 31 janvier 2022 se présente comme suit selon le SP/CONASUR : 1 741 655 PDI réparties en 53% de femmes (917 815) et 47% d'hommes (823 840).



Un accroissement de 10,23% par rapport au mois précédent (31/12/2021) est enregistré. A la date où cette note de conjoncture est rédigée, les déplacements se poursuivent pour les mêmes causes et avec la nouveauté de destruction de tous les points d'eau des villages déguerpis. La répression de ces exactions par les FDS et les auxiliaires (VDP) portent ses fruits. Du 15 au 28 février 2022, l'opération YAABTENGA 1 au Centre Nord a permis de sécuriser 5 villages et d'encadrer le retour des PDI dans leur village de départ.

Dans ce contexte de multi-crisis au Burkina Faso pour cause de COVID-19, de terrorisme et de leurs corollaires tels que la flambée des prix des denrées de premières nécessité, le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES) balaie l'actualité et projette les solutions plausibles en soutien à la prise de décision de l'autorité pour la poursuite du retour des PDI dans leur localité de départ.

II. Orientation de mobilisation des ressources en soutien à la réinstallation des PDI

2.1 Situation actuelle de gestion de la crise

Cette crise sécuritaire, qui perdure et qui détruit des vies humaines met à rude épreuve toutes les projections de croissance économique. L'arrêt de fonctionnement des grandes infrastructures socio-économiques du pays telles que le marché à bétail de Djibo, le marché de Pama et autres ainsi que le freinage de la mobilité des personnes et des biens à travers l'interdiction aux transporteurs routiers d'assurer le trafic ont écroulé davantage cette économie à l'échelle micro.

Les opérations de restauration de l'intégrité du territoire et de la paix par les FDS et auxiliaires de sécurité produisent des résultats. Du 18 février au 1^{er} mars 2022, l'opération OUARWEOGO a été conduite dans plusieurs localités de la région du Centre Est jusqu'à la frontière avec le Togo. Ce qui a permis de détruire deux bases terroristes. Il y a aussi l'opération YAABTENGA 1 citée plus haut.

Les opérations humanitaires suivent la restauration de l'intégrité du territoire. Des aéronefs de transport ont permis de ravitailler Foubé, Kelbo, Tankoualou, Foutouri et Madjoari. Aussi 500 tonnes de vivres, de produits de première nécessité et du carburant ont été escortés au Nord et au Centre Nord.

2.2 Proposition de mobilisation des ressources

2.2.1 Après des Associations et ONG

A la faveur de la crise sécuritaire certaines ONG, ont orienté leurs activités dans l'atténuation des effets de la crise. Des nouveaux financements ont été acquis par certaines.

Auprès de ces ONG, mettre en place une cellule de crise supra pour la coordination, le suivi, l'orientation des activités du domaine de l'atténuation des effets de la crise sécuritaire. Elle aura pour mission entre autre de rendre compte de façon hebdomadaire à l'autorité des différentes évolutions.

2.2.2 Après des partenaires bilatéraux

Au niveau des partenaires bilatéraux, il y a eu des annonces de soutien à la crise. L'ambassade de la République populaire de la Chine avait annoncé des caméras de surveillance et autres matériels de détection. Le suivi de l'opérationnalisation de cette promesse est important. Certains partenaires bilatéraux, qui ont la culture des appuis budgétaires comme le Japon peuvent être aussi mis à contribution.

2.2.3 Après des partenaires multilatéraux

Pour ce qui concerne les partenaires multilatéraux, il y a au moins une double opportunité. Dans l'immédiat, le montage de dossier de sollicitation des appuis budgétaires. La mobilisation de ces appuis budgétaires permettra d'assurer des kits de réinstallation aux PDI, du cash et la réfection d'un minimum d'ouvrages sociaux (eau potable, école, poste de santé). Dans le court terme, la révision des objectifs des projets en cours d'exécution est nécessaire pour tous les projets intervenant dans les zones de crises sécuritaires. Cette révision voudra bien prendre en compte la complémentarité des activités en faveur des PDI. La demande de l'avis de non objection de ces partenaires multilatéraux doit être imminente afin de déclencher la procédure.

Tous les projets et programmes de l'ensemble des zones de crise sécuritaire doivent être mis à contribution pour un panier commun des ressources et une nouvelle dynamique de définition des activités.

Opérationnalisation : Tenue d'une assemblée générale des projets et programmes concernés sous l'égide du Ministère en charge des finances.

III. Communication

Une communication professionnelle à travers tous les canaux nationaux et internationaux doit être de mise. Les différentes cellules ou comités qui seront mis en place pour la coordination des actions en faveur des PDI doivent aussi assurer une communication professionnelle. Les institutions financières peuvent être mises à profit pour accompagner les PDI qui ont encore quelques ressources pour relancer leurs activités économiques.